



**PRÉFÈTE  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 12 octobre 2021

### **Prévention des violences sexuelles dans le milieu sportif :**

**Formations et conférence " Prévention des violences sexuelles" animée par l'association Colosse aux pieds d'argile, les 11, 12 et 13 octobre 2021 au Centre Regain à Sainte-Tulle.**

L'association Colosse aux pieds d'argile, reconnue d'utilité publique, fondée par Sébastien BOUEILH, ancien rugbyman dans le Sud-Ouest, est née de son histoire personnelle. Celle d'un enfant abusé sexuellement, entre 12 et 16 ans par un proche de sa famille, qui a réussi à sortir du silence 18 ans après pour porter plainte contre son agresseur. Elle a pour missions la sensibilisation et la formation aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement en milieu sportif ainsi que l'accompagnement des victimes.

Reconnue comme l'association de référence dans ce domaine, notamment grâce à son expertise du terrain, son implantation sur tout le territoire français lui permet de décupler des actions dans tous les milieux où l'enfant est présent, grâce à des professionnels salariés. La pédophilie n'ayant pas de frontière, des antennes ont vu le jour en Argentine en 2018 et en Espagne en 2021.

Dans le cadre du programme mis en place par le service départemental de la jeunesse, à l'engagement et aux sports des Alpes de Haute Provence, une conférence ouverte à tous est proposée le mercredi 13 octobre à 19 heures, au Centre Regain.

Cette soirée de sensibilisation est organisée à l'attention de l'ensemble des acteurs, qu'ils soient encadrants, élus de collectivités, gestionnaires des structures d'accueil, parents, afin qu'ils soient sensibilisés sur les victimes d'agressions sexuelles et les façons d'agir :

- Être capable de différencier les différentes infractions sexuelles,
- Apprendre à se prémunir de situations à risques,
- Comprendre ce qu'est un agresseur et comment il agit,
- Être capable d'identifier une victime, recevoir sa parole et l'orienter,

- Prendre connaissance des obligations légales,
- Savoir agir en cas de faits ou de doutes.

L'inscription est gratuite mais le nombre de places étant limité, une inscription est nécessaire en suivant le lien <https://framadata.org/GCdBENvDkYHitBTa>

Pour tout renseignement complémentaire, il est nécessaire de se rapprocher du SDJES au 04.92.30.37.62 ou par mail [charles-baptiste.agostini@ac-aix-marseille.fr](mailto:charles-baptiste.agostini@ac-aix-marseille.fr)

## Service de la communication et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex